



CLUB SPORTIF ET ARTISTIQUE DE LA BASE AERIEENNE 125

SAISON 2024 - 2025

ADHERENT	M <input type="checkbox"/>	Mme <input type="checkbox"/>	N° :
Nom :	Prénom :		Discipline :
Date de naissance :	Lieu de naissance :		
	Code postal :		
Adresse :			
Tél :	Portable :	@ :	
OBLIGATOIRE Personne à prévenir en cas d'urgence :		Tél :	
Nom et prénom :		Parenté :	
Pratique sportive en compétition oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>			

SITUATION

DEFENSE EN ACTIVITE	DEFENSE EN NON ACTIVITE	EXTERIEUR DEFENSE
2 Officier <input type="checkbox"/>	7 Réserviste/retraité <input type="checkbox"/>	11 Extérieurs défense <input type="checkbox"/>
3 Sous-Officier <input type="checkbox"/>	8 Retraité civil <input type="checkbox"/>	Profession :
4 Militaire du rang <input type="checkbox"/>	9 Ancien civil ou militaire <input type="checkbox"/>	
5 Civil <input type="checkbox"/>	10 Famille <input type="checkbox"/>	

CERTIFICAT MEDICAL

J'atteste avoir répondu négativement à l'ensemble des rubriques du questionnaire de santé
oui non

Si non, je fournis un certificat médical daté de moins d'un an.

Date du certificat :

NB : JUDO certificat médical obligatoire pour les adultes pratiquant en compétition
EAJ et BOXE certificat médical obligatoire

Etes-vous une

-Personne en situation de handicap oui non

(Gratuité de la part FCD de la cotisation, soit 19 euros UNIQUEMENT pour les pratiques sportives)

-Personne atteinte d'une ALD ou Affection chronique ET ressortissant de la CNMSS (caisse nationale militaire de sécurité sociale) oui non

(gratuité de la part FCD de la cotisation soit 19 euros UNIQUEMENT pour les pratiques sportives)

Si vous pouvez prétendre à une exonération, précisez votre numéro de Sécurité Sociale :

ADHESION CLUB 45 EUROS

Aéromodélisme + licence FFAM (49€)	20 €	Apiculture	20 €
Airsoft (18ans et +)	10 €	Arts créatifs	25 €
Badminton (18 ans et +)	20 €	Couture (1 cours par semaine)	25 €
Bowling	15 €	Couture (2 cours par semaine)	50 €
Danse Tahitienne	70 €	Encadrement	45 €
Judo + 41 € licence FFJDA (dès 5 ans)	19 €	Menuiserie	65 €
Moto	35 €	Musique	15 €
Nihon Taï Jitsu+38€ licence FFDKA (+ de 13 ans)	62 €	Scrabble + licence FFS 35 euros	10 €
Nihon Taï Jitsu + 38€ licence FFDKA (- de 13 ans)	42 €	EAJ Istres	0 €
Pilates (30 séances)	150€	EAJ Perpignan	0 €
Stretching postural	160€	EAJ Narbonne	0 €
Boxe Muay Thaï +licenceFFKMDA (-18 ans 40 €)	60 €	BoxeMuay Thaï +licenceFFKMDA (+18 ans 50€	70 €

Montant à régler :

Adhésion Club	Adhésion(s) Activité(s)	Licence(s) fédérale(s)	Total
45 €	+	10 €	+
		=	55€

Règlement par

- Espèces
- Chèque (ordre CSA BA125) N° :
Banque
- Collégien de Provence
- E-pass Région
- Pass' Sport

Date :

Pour les 3 derniers moyens de paiement joindre les justificatifs et/ou numéros de cartes

Après avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur, je demande mon adhésion au CSA BA125.

La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions de dirigeant, d'animateur, arbitre, juge, formateur ou bénévole d'un club, d'une ligue ou de la fédération offrant des activités physiques, sportives ou culturelles au sens des articles L212-1 et L222-1 du code du sport et/ou aux fonctions d'arbitre au sens de l'article L223-1 du code du sport.

A ce titre les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la fédération aux services de l'état afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L212-9 du code du sport soit effectué.

Dans l'hypothèse où le contrôle mettrait en évidence une condamnation incompatible avec les fonctions exercées, une notification me sera adressée, ainsi qu'à la fédération et au club au sein duquel j'exerce comme dirigeant, d'animateur, arbitre, juge, formateur ou bénévole. Je serai alors dans l'obligation de quitter mes fonctions. A défaut une sanction pénale pourra être prononcée en application des articles L212-10 et L322-4 du code du sport.

J'ai compris et j'accepte ce contrôle

J'autorise , je n'autorise pas la prise de photographies, au cours des activités et en compétition ; et leur publication (journal, site Internet, blog ou publications)

Istres, le

Signature

N.B : l'adhésion ne sera effective qu'après paiement de la cotisation **et remise du dossier lisible et complet**, à savoir :

Certificat médical d'aptitude ou questionnaire de santé , 1 photo d'identité (avec nom et prénom au dos) inutile en cas de réinscription adulte, nous conservons la photo de l'année précédente.

Aucune pratique ne sera acceptée si l'inscription n'est pas complète.